



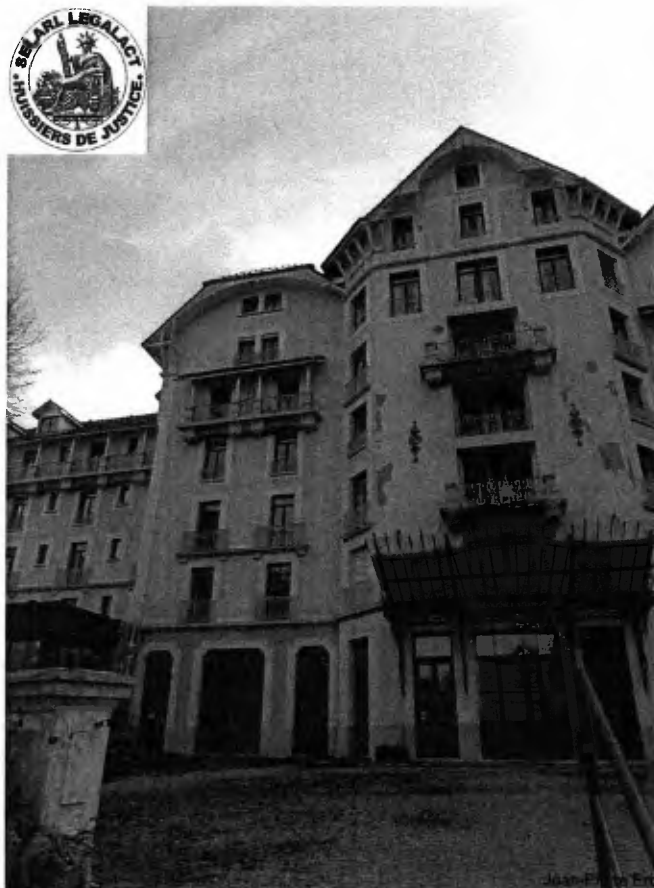
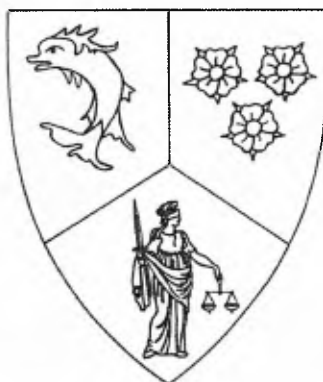
## SELARL LEGALACT Huissiers de Justice associés

Me Jean-Pierre ERB  
152 bis cours Berriat  
38000 GRENOBLE  
Tel 04.76.46.10.78  
Fax 04.76.46.18.65  
[jean-pierre.erb@huissier-justice.fr](mailto:jean-pierre.erb@huissier-justice.fr)

Me Elodie CHUFFART  
65 avenue Jean Jaurès  
38140 RIVES  
Tel 04.46.91.04.39  
Fax 04.76.65.27.59  
[elodie.chuffart@huissier-justice.fr](mailto:elodie.chuffart@huissier-justice.fr)

Me Sandrine JACQUIER  
9 Grande Rue  
38350 LA MURE  
Tel 04.76.81.15.29  
Fax 04.76.81.01.67  
[sajacquier@wanadoo.fr](mailto:sajacquier@wanadoo.fr)

## PROCES VERBAL DE DESCRIPTION



# SELARL LEGALACT

Huissiers de Justice associés  
Qualifiés Commissaires de Justice

**Elodie CHUFFART**  
**Jean-Pierre ERB**  
**Sandrine JACQUIER**

152 bis, cours Berriat  
38000 GRENOBLE  
Tel 04.76.46.10.78  
Fax 04.76.46.18.65

jean-pierre.erb@huissier-justice.fr

65 avenue Jean Jaurès 38140  
RIVES

Tel 04.76.91.04.39  
Fax 04.76.65.27.59

elodie.chuffart@huissier-justice.fr

9 Grande Rue, 38350 LA MURE

Tel 04.76.81.15.29  
Fax 04.76.81.01.67

sajacquier@wanadoo.fr

<https://legalact-huissier.fr>

## ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

Expédition



### COÛT DE L'ACTE

Art R444-3 Emolument	219.16
Art A. 444-48 Transp.	7.67
<u>Coût remise à personne</u>	
T.V.A. 20.00 %	45.37
Total T.T.C. Euros	272.20
<u>Coût remise à tiers</u>	
T.V.A. 20.00 %	45.37
Total T.T.C. Euros	272.20

RIB Crédit Agricole

FR76 1390.6000.5785.0405.43.50.971  
AGRIFRPP839

Dossier : MD09537\_23  
N° : 5826

# PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

Article R 322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

## L'an deux mille vingt-deux et le dix Mars

Heure de début des opérations : 15 heures 40 minutes

Heure de fin des opérations : 16 heures 25 minutes

Nous, Elodie CHUFFART, Jean-Pierre ERB, Sandrine JACQUIER, Huissiers de Justice associés au sein de la SELARL LEGALACT, société titulaire d'un office d'huissier de justice à Grenoble (38000), 152 bis, cours Berriat, l'un d'eux soussigné,

### À LA DEMANDE DE :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble LE SPLENDID 428292510 sis 2, avenue des Bains, Parc des Thermes 38580 ALLEVARD représenté par son syndic, SAS JACOB BOYER TORROLLION - VALEXIM RCS Grenoble sous le n° 428.292.510 Société par actions simplifiée dont le siège social est 2703 Rond-Point du Raffour 38920 CROLLES, elle-même représentée par son Président en exercice.

Ayant pour avocat SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY case Palais B 25 BASTILLE AVOCATS B 25 ayant son siège social 10 avenue Alsace Lorraine 38000 GRENOBLE

### AGISSANT EN EXECUTION :

- Du titre exécutoire que constitue au regard des articles L311-2 et L311-4 du Code de procédures civiles d'exécution : D'un jugement rendu par le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRENOBLE SERVICE CIVIL DU PARQUET BUREAU 514 Place Firmin Gautier 38019 GRENOBLE Cedex 1 en date du 13 DÉCEMBRE 2018
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par Maître Eric Bruneau huissier de Justice associé 5, Rue de la Liberté 06005 en date du 08 février 2022

### Assisté de :

- Monsieur Majeri Fati Serrurier
- Madame Sadaune Marie Témoin majeur
- Madame Majeri Nawel Témoin majeur
- Madame Potignon Céline Technicien immobilier

### À L'ENCONTRE DE :

Aux termes de l'article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution :

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L. 322-2 »

Et de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution :

« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Ce Procès-verbal comprend conformément à l'article R322-2 du Code des procédures civiles d'exécution :

- 1° La description des lieux, leur composition et leur superficie ;
- 2° L'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent ;
- 3° Le cas échéant, le nom et l'adresse du syndic de copropriété ;
- 4° Tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

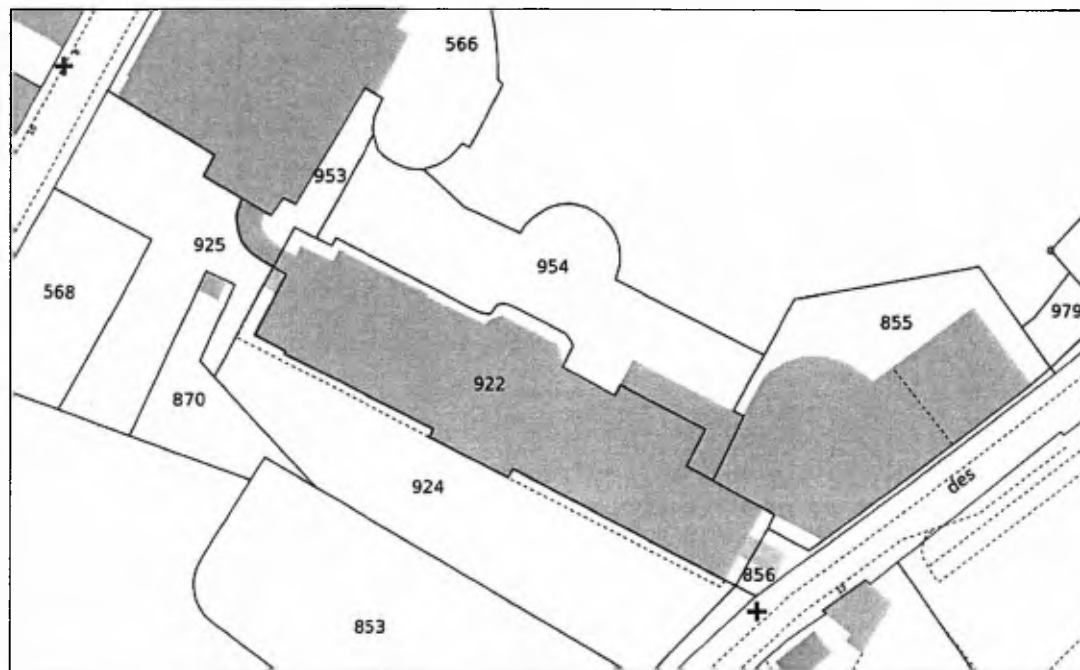
### 1°) La description de l'Immeuble :

#### **Situation et désignation de l'immeuble :**

Sur la commune d'Allevard (38580) 2 avenue des Bains dans un ensemble immobilier dénommé Résidence Le Splendid le lot 28 un parking le lot 168 un appartement au 6<sup>ème</sup> étage

#### **Désignation cadastrale de la propriété**

Section	N°	Lieudit	contenance
AH	922		
AH	924		



#### **Tenants et Aboutissants de l'immeuble :**

Immeuble principalement à usage de résidence de tourisme. Certains appartements ne sont pas gérés par la société Terre de France 42 rue Calmette 37540 St Cyr sur Loire

### **Description des parties extérieures de l'immeuble :**

L'immeuble est implanté en bordure d'une zone verte précédée d'une zone de parking

### **Description des parties intérieures de l'immeuble :**

Appartement numéro 607 au 6<sup>ème</sup> étage

#### **Hall d'entrée et couloir**

La porte d'entrée est plane. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'une serrure à barillet

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs et le plafond sont crépis

Eclairage par un point lumineux au plafond

#### **Salle de bains**

La porte d'entrée est peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'un verrou intérieur

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont majoritairement recouverts de faïence ou crépis

Le plafond est crépi

Eclairage par un point lumineux au plafond et un point lumineux sous le bandeau du lavabo

Chauffage par radiateur électrique : radiateur manquant

Un lavabo équipé d'un robinet mitigeur reposant sur un meuble sans porte, une étagère

Une baignoire équipée d'un robinet mitigeur, flexible de douche, douchette, rampe murale et écran de protection

#### **Waters**

La porte d'entrée est menuisée et peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'un verrou intérieur

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs et le plafond sont crépis

Eclairage par un point lumineux au plafond

WC cuvette anglaise, chasse d'eau attenante, abattant double

#### **Placard**

La porte est menuisée et peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont crépis

Le plafond rampant est crépi avec poutres de toiture apparentes

### **Chambre**

La porte d'entrée est menuisée et peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'une serrure encastrée sans clé

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont crépis

Le plafond rampant est crépi avec poutres de charpente apparentes

Une fenêtre de toit avec rideau coulissant

Eclairage par un point lumineux au plafond et deux points lumineux muraux

Chauffage par radiateur électrique : radiateur manquant

### **Pièce principale avec coin cuisine**

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont crépis

Le plafond rampant est crépi avec poutres de charpente apparentes

Une fenêtre à la française, double ouverture, châssis bois, double vitrage

Eclairage par un point lumineux au plafond

Un radiateur électrique

### **Coin cuisine**

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont recouverts de faïence au-dessous des meubles hauts

Eclairage par un point lumineux mural

Un évier inox, bac simple, un égouttoir avec une plaque de cuisson électrique deux foyers

Un placards haut deux portes, deux étagères

Un placard bas une porte

### **Mode de chauffage**

Chauffage individuel électrique

### **Mode de production d'eau chaude sanitaire**

Eau chaude collective

### **Date de la construction ou date de fin des travaux**

### **2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :**

L'appartement n'est pas géré par la société Terre de France et semble inoccupé depuis de nombreux mois

**3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété, le cas échéant :**

SAS JACOB BOYER TORROLLION - VALEXIM RCS Grenoble sous le n° 428.292.510  
Société par actions simplifiée dont le siège social est 2703 Rond-Point du Raffour 38920  
CROLLES

**Les diagnostics immobiliers :**

Les diagnostics immobiliers ont été réalisés par la société ACTE 2I

**La surface habitable,**

L'état de superficie pour 39,12 m<sup>2</sup> établi par la Société Acte2i est annexé au présent procès-verbal.

Au cours de mes constatations, j'ai pris vingt photographies dont un tirage est annexé à l'expédition.

Les photographies annexées ont été marquées informatiquement d'un filigrane du cachet de l'étude et du nom de l'huissier de justice signataire à l'aide du logiciel GoodFrame.

Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification.

Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.



**Jean-Pierre Erb  
Huissier de Justice  
Qualifié Commissaire de Justice**

## CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Lot en copropriété

*Applicable dans le cadre de la loi Carrez n° 96-1107 du 18 décembre 1996 et le décret n° 97-532 du 23 mai 1997*

**Réf dossier n° 37047**

### Désignation de l'immeuble

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE	PROPRIETAIRE	DONNEUR D'ORDRE
Adresse : <b>2 avenue des Bains</b>  Code postal : <b>38580</b> Ville : <b>ALLEVARD</b> Type de bien : <b>Appartement T/1</b> Etage: <b>6</b> Porte: <b>607</b> N° lot(s): <b>168</b>		Qualité : Nom : <b>BASTILLE AVOCATS GRENOBLE</b> Adresse : <b>10 Avenue Alsace Lorraine</b>  Code postal : <b>38000</b> Ville : <b>GRENOBLE</b>  Date du relevé : <b>22/03/2022</b>

Mesurage visuel     
  Consultation règlement copropriété     
  Consultation état descriptif de division

Lot	Etage	Local	Superficies privatives	Superficies non comptabilisées	Superficies des annexes mesurées
	6e étage	Entrée	8,10		
	6e étage	séjour/Cuisine	18,90	8,17	
	6e étage	Chambre	5,76	4,54	
	6e étage	Dressing	2,39	2,00	
	6e étage	W.C	1,37		
	6e étage	Salle de bains	2,60		
		<b>TOTAL</b>	<b>39,12</b>	<b>14,71</b>	

**Total des superficies privatives**

**39,12 m<sup>2</sup>**

(trente neuf mètres carrés douze )

Sous réserve de vérification de la consistance du lot

Déclare avoir mesuré la superficie d'un lot de copropriété conformément à la loi n°96-1107 du 18 décembre 1996 et son décret d'application n°97-532 du 23/05/97 sous réserve de vérification du certificat de propriété. L'article 46 de la loi n°65-557 du 10/07/65, modifié par la loi n°96-1107 du 18/12/96, n'est pas applicable aux caves, garages et emplacements de stationnement (al.3). En vertu du décret n° 97-532 du 23/05/97, la superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnée à l'art.46 de la loi du 10/07/65 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre (art4-1). Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8m<sup>2</sup> ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1 (art.4-2).

Note : en l'absence du règlement de copropriété, le mesurage effectué in situ est réalisé en fonction de la délimitation du lot et selon les limites de la possession apparente indiquées par le propriétaire ou son représentant. La destination des locaux a été indiquée par l'opérateur en fonction des signes apparents d'occupation. Elle n'a donc pas pu être comparée avec celle décrite dans le règlement de copropriété.

DATE DU RAPPORT : **22/03/2022**

OPERATEUR : **Céline POTIGNON**

CACHET

SIGNATURE

ACTE 2i  
 8 rue Darcel 38000 Grenoble  
 Tél : 04 78 44 41 30  
 Fax : 04 78 44 41 31  
 Email : acte2i@acte2i.com

**Elodie CHUFFART**  
**Jean-Pierre ERB**  
**Sandrine JACQUIER**

152 bis, cours Berriat  
38000 GRENOBLE  
Tel 04.76.46.10.78  
Fax 04.76.46.18.65

jean-pierre.erb@huissier-justice.fr

65 avenue Jean Jaurès 38140  
RIVES

Tel 04.76.91.04.39  
Fax 04.76.65.27.59

elodie.chuffart@huissier-justice.fr

9 Grande Rue, 38350 LA MURE

Tel 04.76.81.15.29  
Fax 04.76.81.01.67

sajacquier@wanadoo.fr

<https://legalact-huissier.fr>

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

**Expédition**



**COÛT DE L'ACTE**

Art R444-3 Emolument	219.16
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	45.37
Total T.T.C. Euros	272.20
Coût remise à tiers	
T.V.A. 20.00 %	45.37
Total T.T.C. Euros	272.20

RIB Crédit Agricole

FR76 1390.6000.5785.0405.43.50.971  
AGRIFRPP839

Dossier : MD09537\_23

N°: 5826

**PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX**

Article R 322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

**L'an deux mille vingt-deux et le dix Mars**

Heure de début des opérations : 15 heures 40 minutes

Heure de fin des opérations : 16 heures 25 minutes

Nous, Elodie CHUFFART, Jean-Pierre ERB, Sandrine JACQUIER, Huissiers de Justice associés au sein de la SELARL LEGALACT, société titulaire d'un office d'huissier de justice à Grenoble (38000), 152 bis, cours Berriat, l'un d'eux soussigné,

**À LA DEMANDE DE :**

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble LE SPLENDID 428292510 sis 2, avenue des Bains, Parc des Thermes 38580 ALLEVARD représenté par son syndic, SAS JACOB BOYER TORROLLION - VALEXIM RCS Grenoble sous le n° 428.292.510 Société par actions simplifiée dont le siège social est 2703 Rond-Point du Raffour 38920 CROLLES, elle-même représentée par son Président en exercice.

Ayant pour avocat SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY case Palais B 25 BASTILLE AVOCATS B 25 ayant son siège social 10 avenue Alsace Lorraine 38000 GRENOBLE

**AGISSANT EN EXECUTION :**

- Du titre exécutoire que constitue au regard des articles L311-2 et L311-4 du Code de procédures civiles d'exécution : D'un jugement rendu par le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRENOBLE SERVICE CIVIL DU PARQUET BUREAU 514 Place Firmin Gautier 38019 GRENOBLE Cedex 1 en date du 13 DÉCEMBRE 2018
- D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par Maître Eric Bruneau huissier de Justice associé 5, Rue de la Liberté 06005 en date du 08 février 2022

**Assisté de :**

- Monsieur Majeri Fati Serrurier
- Madame Sadaune Marie Témoin majeur
- Madame Majeri Nawel Témoin majeur
- Madame Potignon Céline Technicien immobilier

**À L'ENCONTRE DE :**

Aux termes de l'article R322-1 du Code des procédures civiles d'exécution :

« A l'expiration d'un délai de huit jours à compter de la délivrance du commandement de payer valant saisie et à défaut de paiement, l'huissier de justice instrumentaire peut pénétrer dans les lieux dans les conditions prévues par l'article L. 322-2 »

Et de l'article R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution :



« L'huissier de justice peut utiliser tout moyen approprié pour décrire des lieux et se faire assister par tout professionnel qualifié en cas de nécessité. »

Ce Procès-verbal comprend conformément à l'article R322-2 du Code des procédures civiles d'exécution :

- 1° La description des lieux, leur composition et leur superficie ;
- 2° L'indication des conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent ;
- 3° Le cas échéant, le nom et l'adresse du syndic de copropriété ;
- 4° Tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

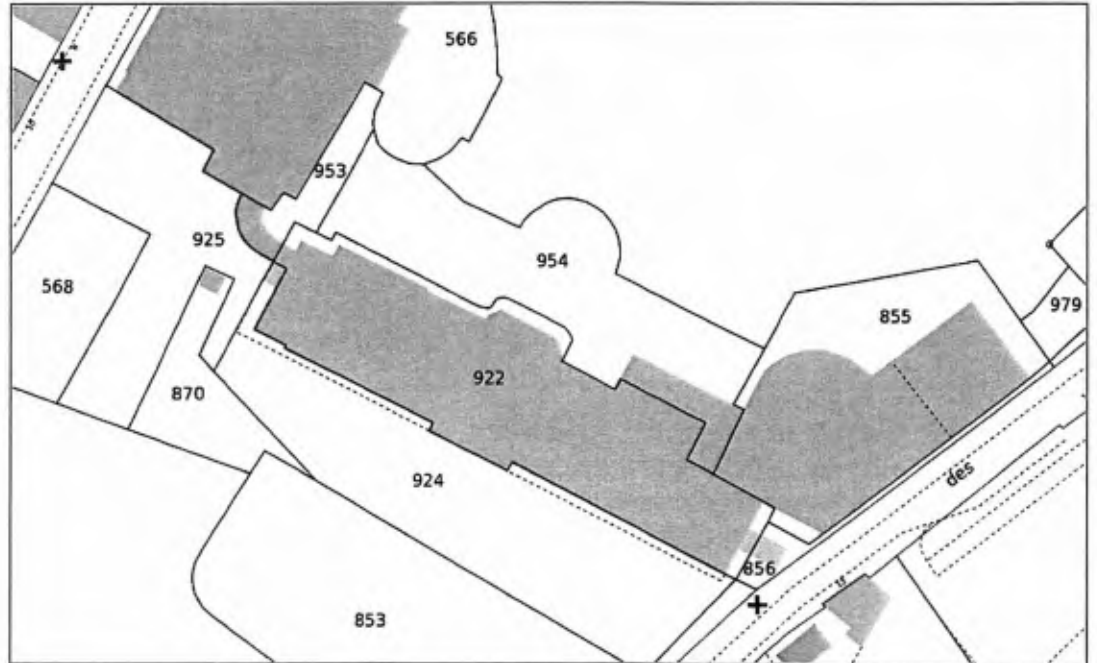
### 1°) La description de l'immeuble :

#### **Situation et désignation de l'immeuble :**

Sur la commune d'Allevard (38580) 2 avenue des Bains dans un ensemble immobilier dénommé Résidence Le Splendid le lot 28 un parking le lot 168 un appartement au 6<sup>ème</sup> étage

#### **Désignation cadastrale de la propriété**

Section	N°	Lieudit	contenance
AH	922		
AH	924		



#### **Tenants et Aboutissants de l'immeuble :**

Immeuble principalement à usage de résidence de tourisme. Certains appartements ne sont pas gérés par la société Terre de France 42 rue Calmette 37540 St Cyr sur Loire

### **Description des parties extérieures de l'immeuble :**

L'immeuble est implanté en bordure d'une zone verte précédée d'une zone de parking

### **Description des parties intérieures de l'immeuble :**

Appartement numéro 607 au 6<sup>ème</sup> étage

#### **Hall d'entrée et couloir**

La porte d'entrée est plane. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'une serrure à barillet

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs et le plafond sont crépis

Eclairage par un point lumineux au plafond

#### **Salle de bains**

La porte d'entrée est peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'un verrou intérieur

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont majoritairement recouverts de faïence ou crépis

Le plafond est crépi

Eclairage par un point lumineux au plafond et un point lumineux sous le bandeau du lavabo

Chauffage par radiateur électrique : radiateur manquant

Un lavabo équipé d'un robinet mitigeur reposant sur un meuble sans porte, une étagère

Une baignoire équipée d'un robinet mitigeur, flexible de douche, douchette, rampe murale et écran de protection

#### **Waters**

La porte d'entrée est menuisée et peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'un verrou intérieur

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs et le plafond sont crépis

Eclairage par un point lumineux au plafond

WC cuvette anglaise, chasse d'eau attenante, abattant double

#### **Placard**

La porte est menuisée et peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont crépis

Le plafond rampant est crépi avec poutres de toiture apparentes

### **Chambre**

La porte d'entrée est menuisée et peinte. Elle est équipée d'une poignée intérieure et extérieure et d'une serrure encastrée sans clé  
Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié  
Les murs sont crépis  
Le plafond rampant est crépi avec poutres de charpente apparentes  
Une fenêtre de toit avec rideau coulissant  
Eclairage par un point lumineux au plafond et deux points lumineux muraux  
Chauffage par radiateur électrique : radiateur manquant

### **Pièce principale avec coin cuisine**

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié  
Les murs sont crépis  
Le plafond rampant est crépi avec poutres de charpente apparentes  
Une fenêtre à la française, double ouverture, châssis bois, double vitrage  
Eclairage par un point lumineux au plafond  
Un radiateur électrique

### **Coin cuisine**

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié  
Les murs sont recouverts de faïence au-dessous des meubles hauts  
Eclairage par un point lumineux mural  
Un évier inox, bac simple, un égouttoir avec une plaque de cuisson électrique deux foyers  
Un placards haut deux portes, deux étagères  
Un placard bas une porte

### **Mode de chauffage**

Chauffage individuel électrique

### **Mode de production d'eau chaude sanitaire**

Eau chaude collective

### **Date de la construction ou date de fin des travaux**

### **2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :**

L'appartement n'est pas géré par la société Terre de France et semble inoccupé depuis de nombreux mois

**3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété, le cas échéant :**

SAS JACOB BOYER TORROLLION - VALEXIM RCS Grenoble sous le n° 428.292.510  
Société par actions simplifiée dont le siège social est 2703 Rond-Point du Raffour 38920  
CROLLES

**Les diagnostics immobiliers :**

Les diagnostics immobiliers ont été réalisés par la société ACTE 2I

**La surface habitable,**

L'état de superficie pour 39,12 m<sup>2</sup> établi par la Société Acte2i est annexé au présent procès-verbal.

Au cours de mes constatations, j'ai pris vingt photographies dont un tirage est annexé à l'expédition.

Les photographies annexées ont été marquées informatiquement d'un filigrane du cachet de l'étude et du nom de l'huissier de justice signataire à l'aide du logiciel GoodFrame.

**Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification.**

**Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.**



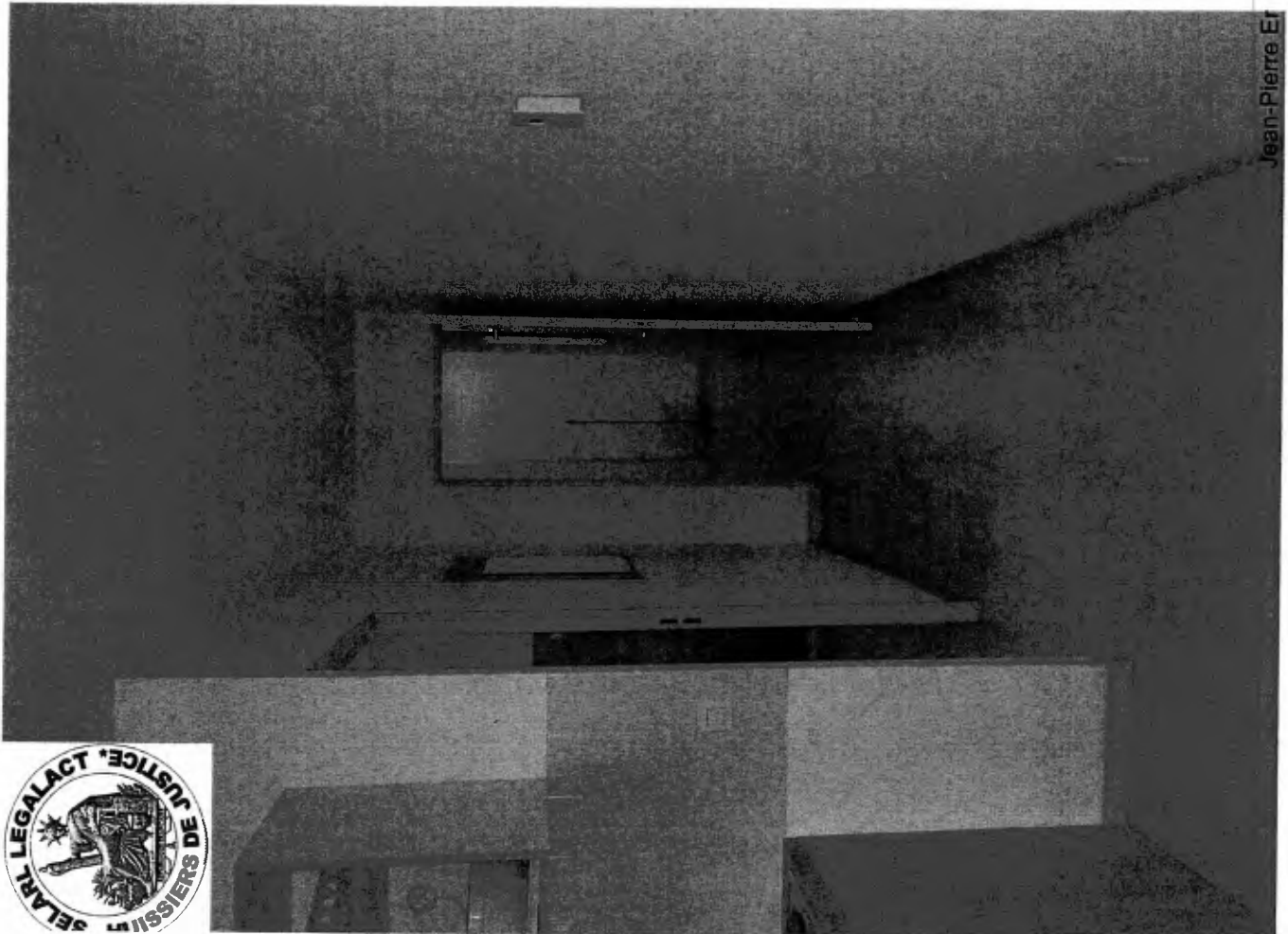
**Jean-Pierre Erb  
Huissier de Justice  
Qualifié Commissaire de Justice**

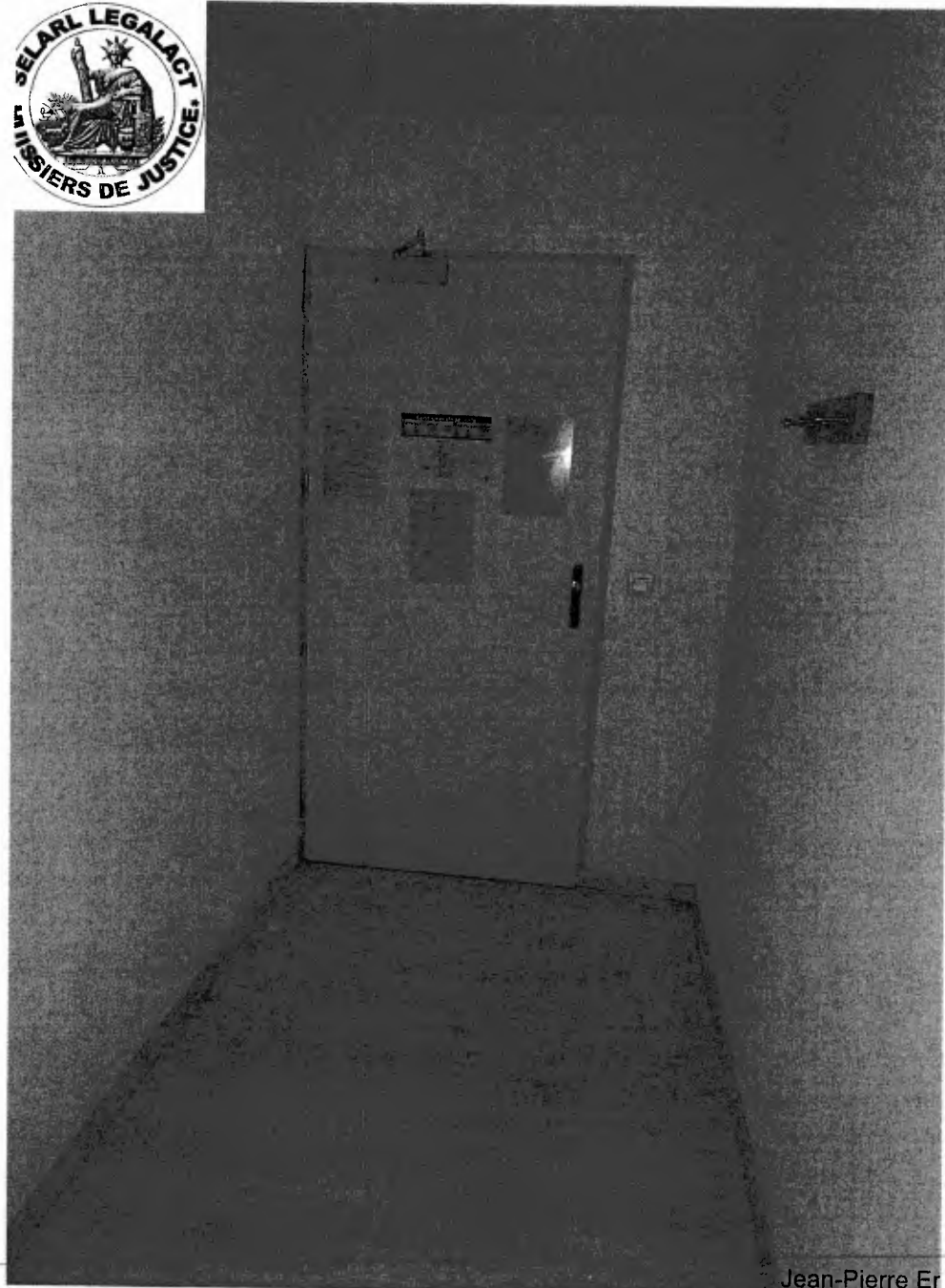
06

Jean-Pierre Et

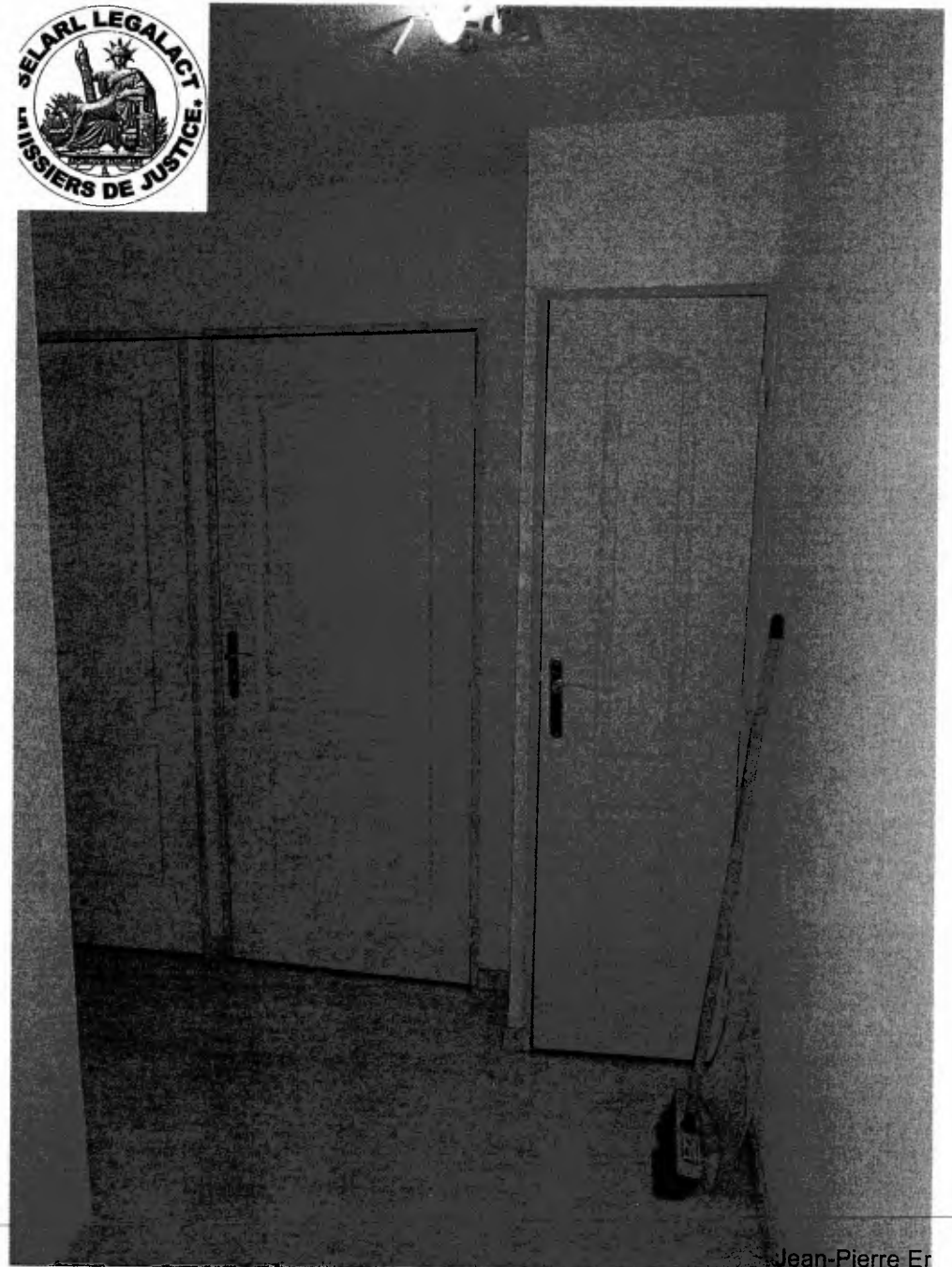


Jean-Pierre Et



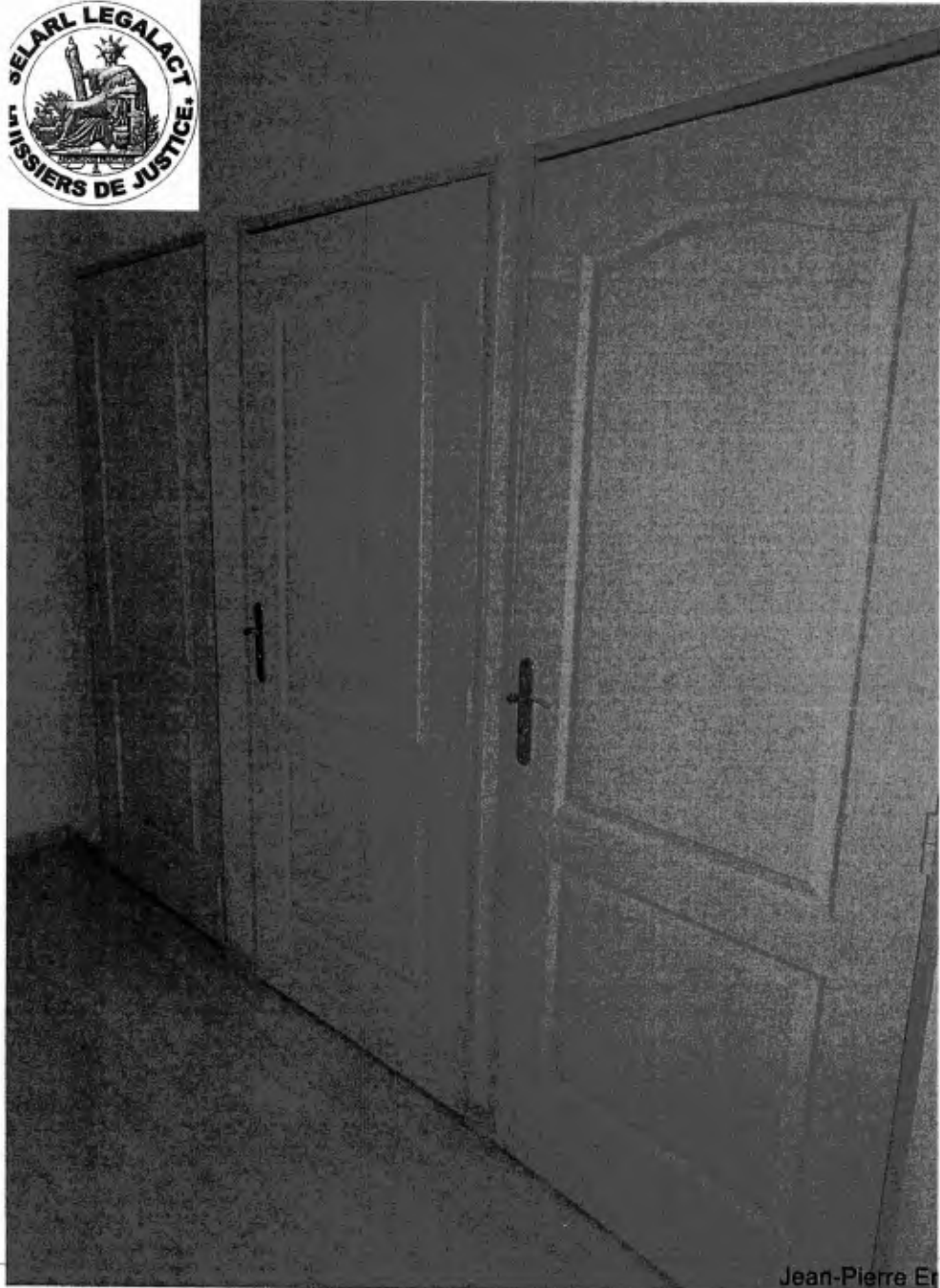


Jean-Pierre Er

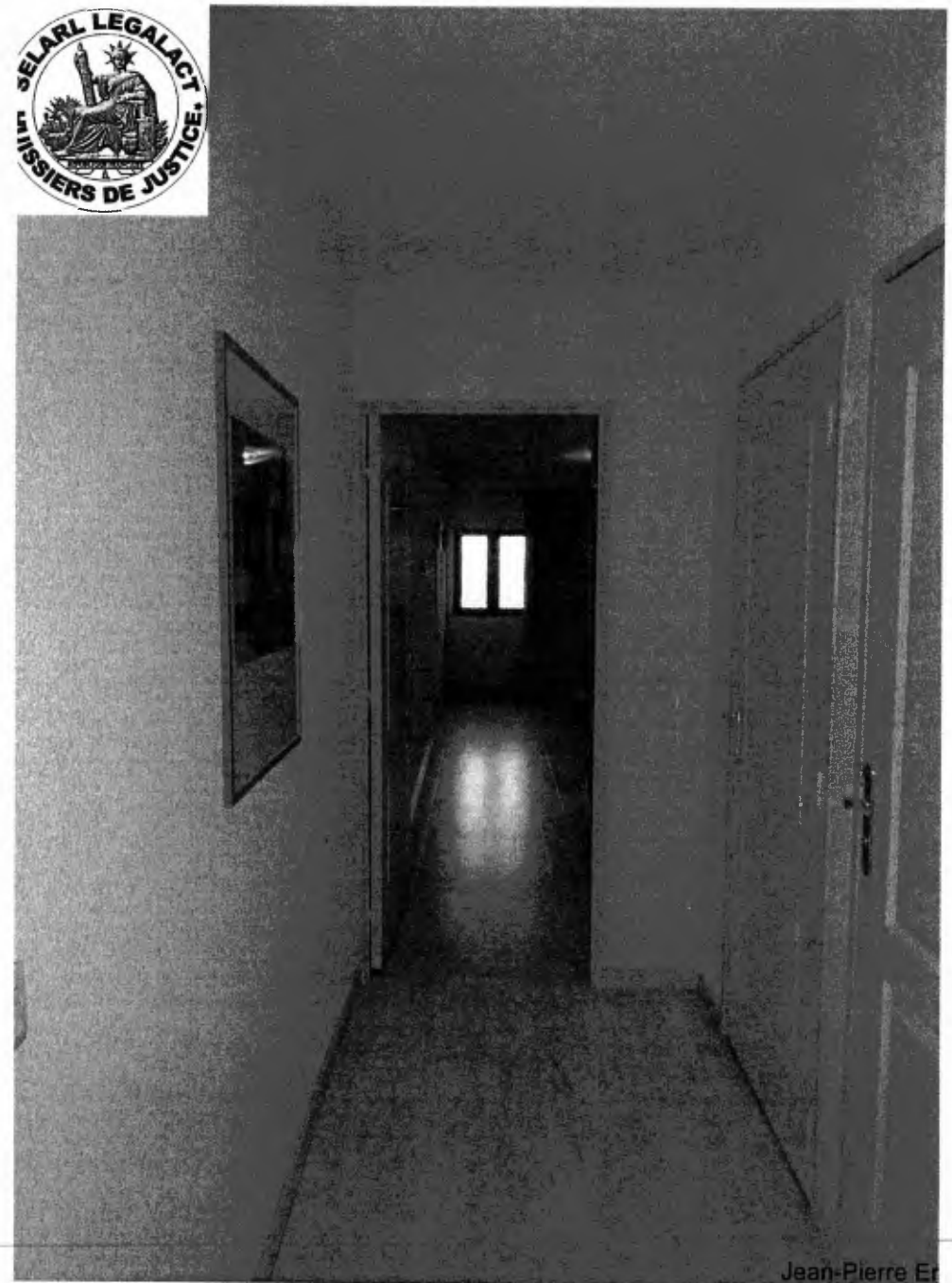


Jean-Pierre Er

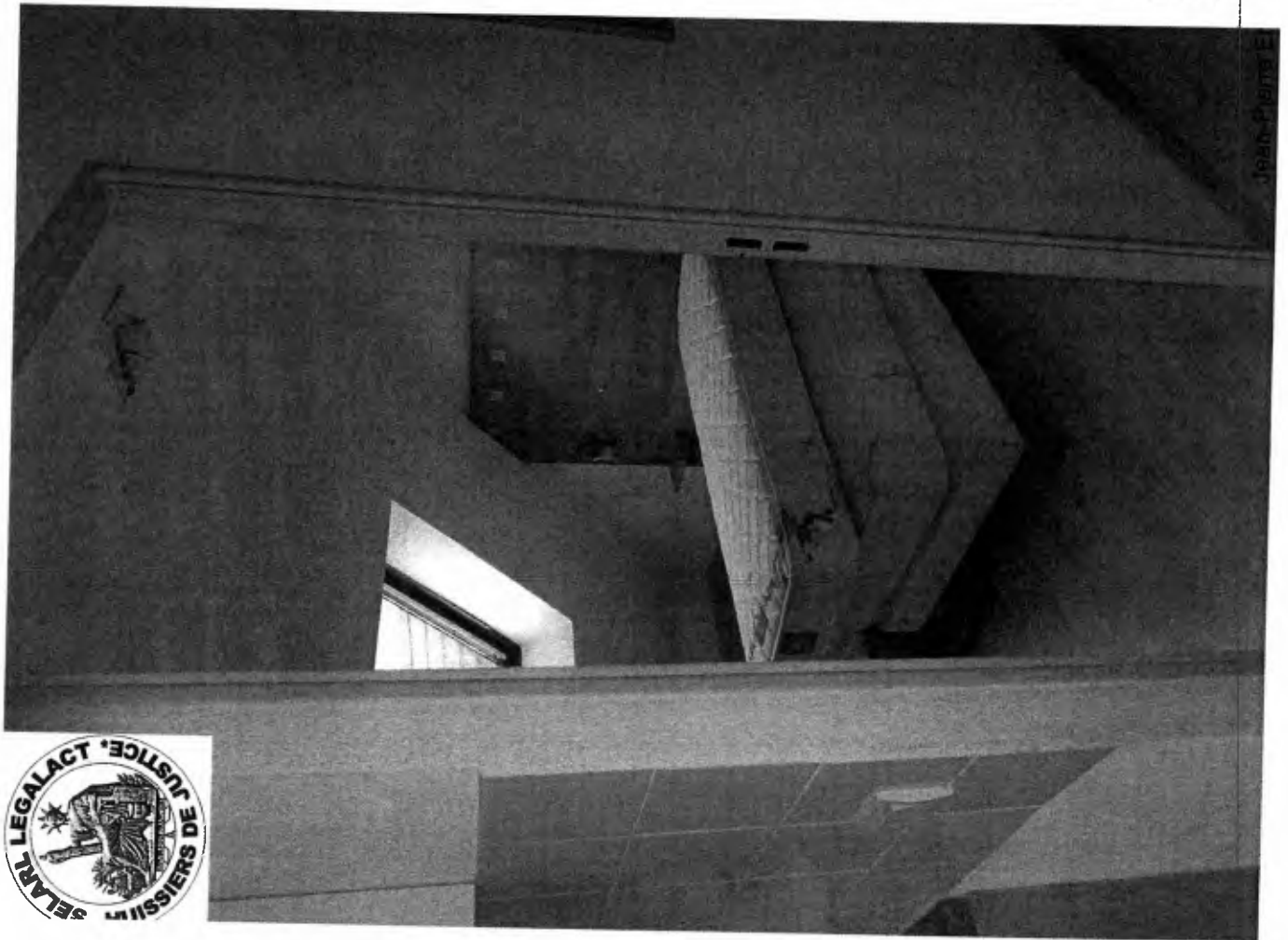
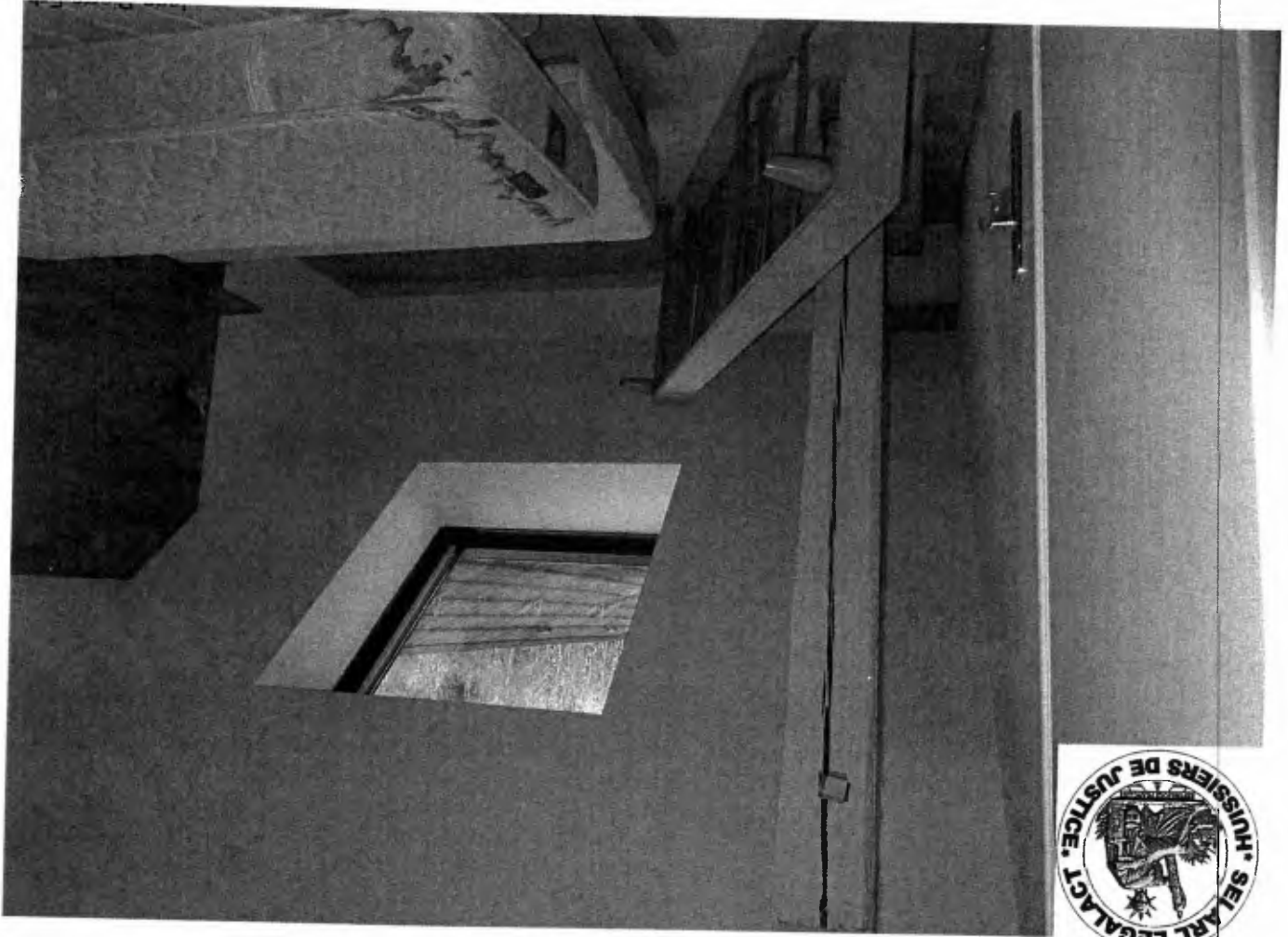




Jean-Pierre Et



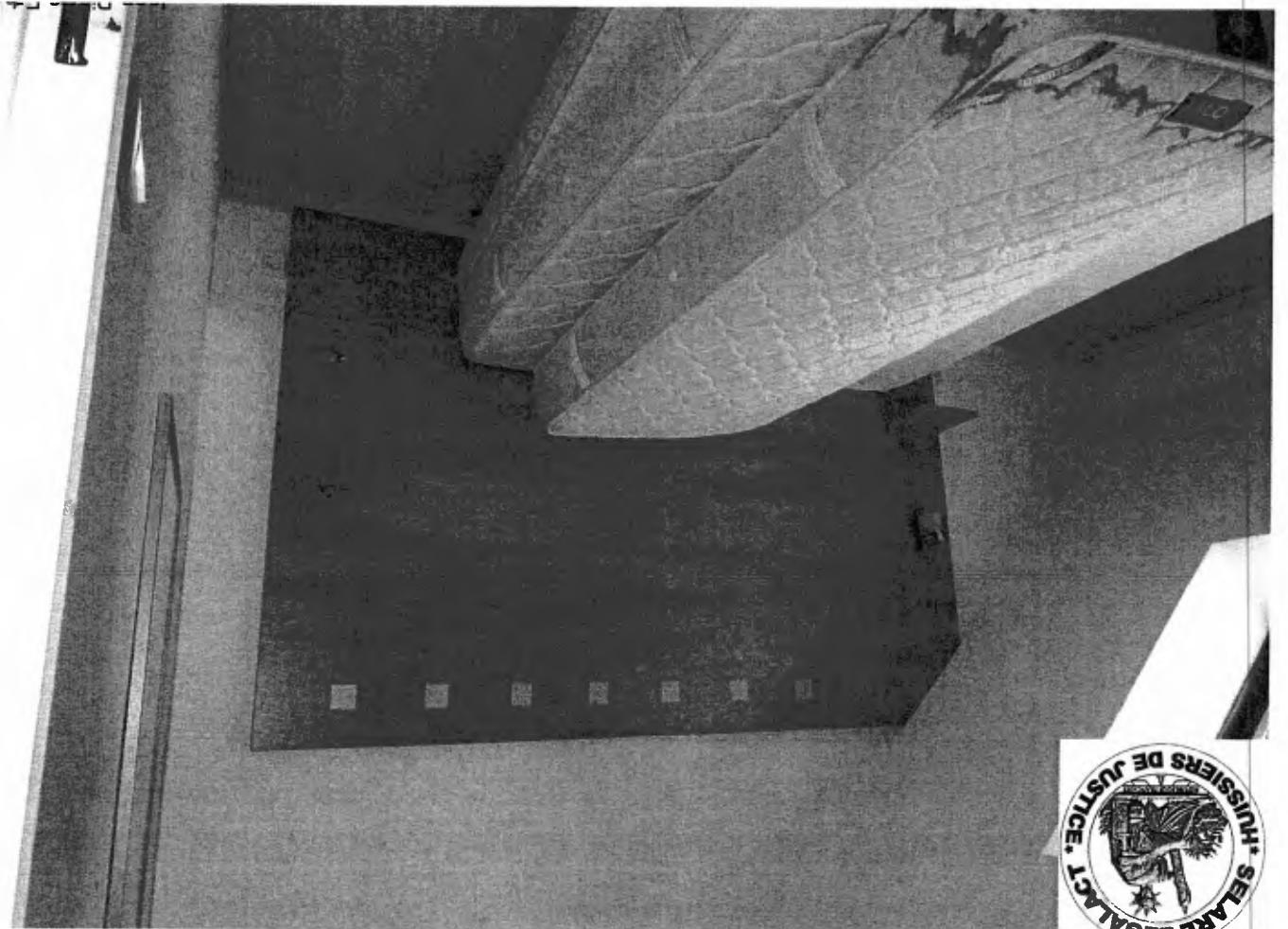
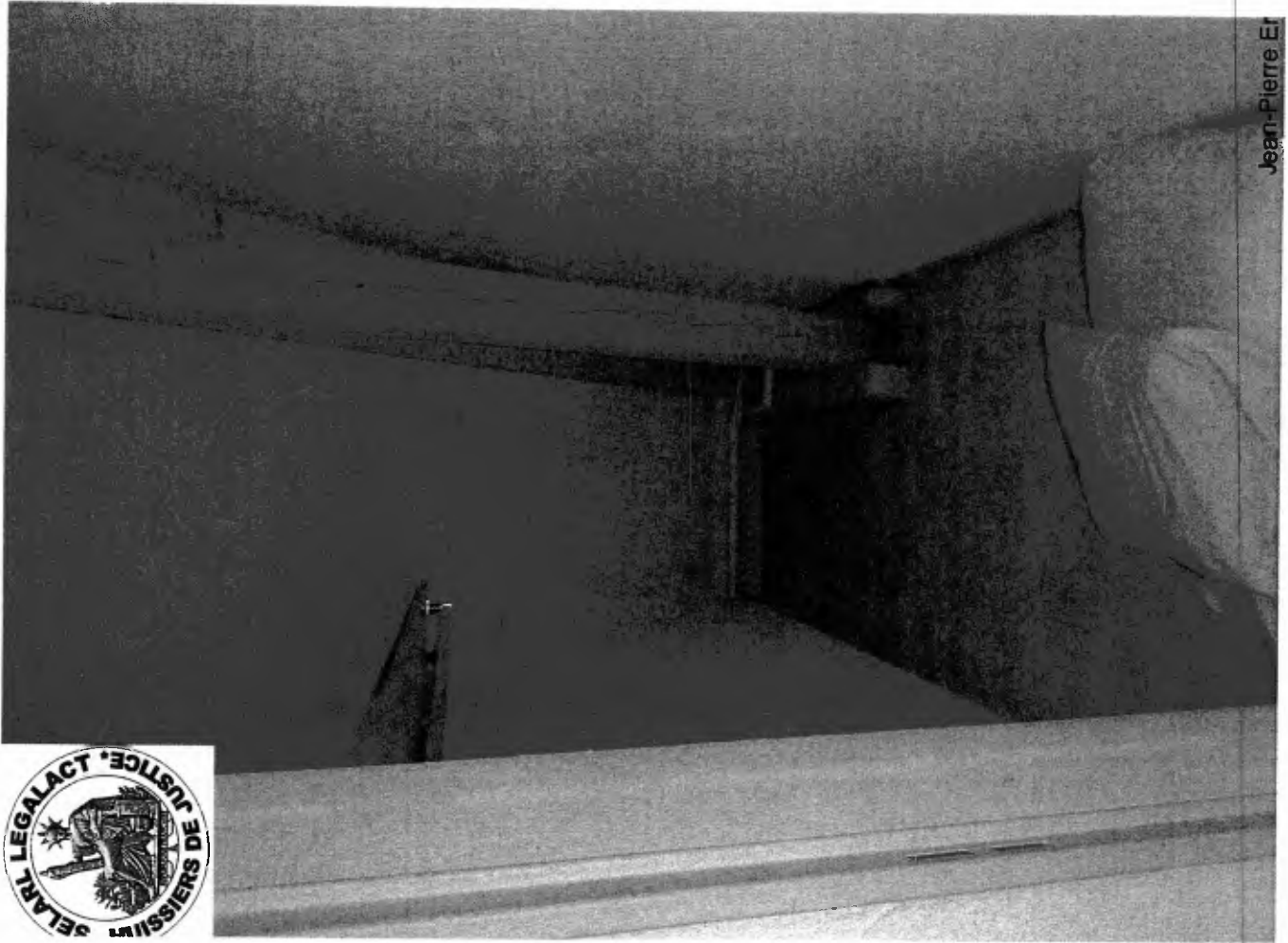
Jean-Pierre Et

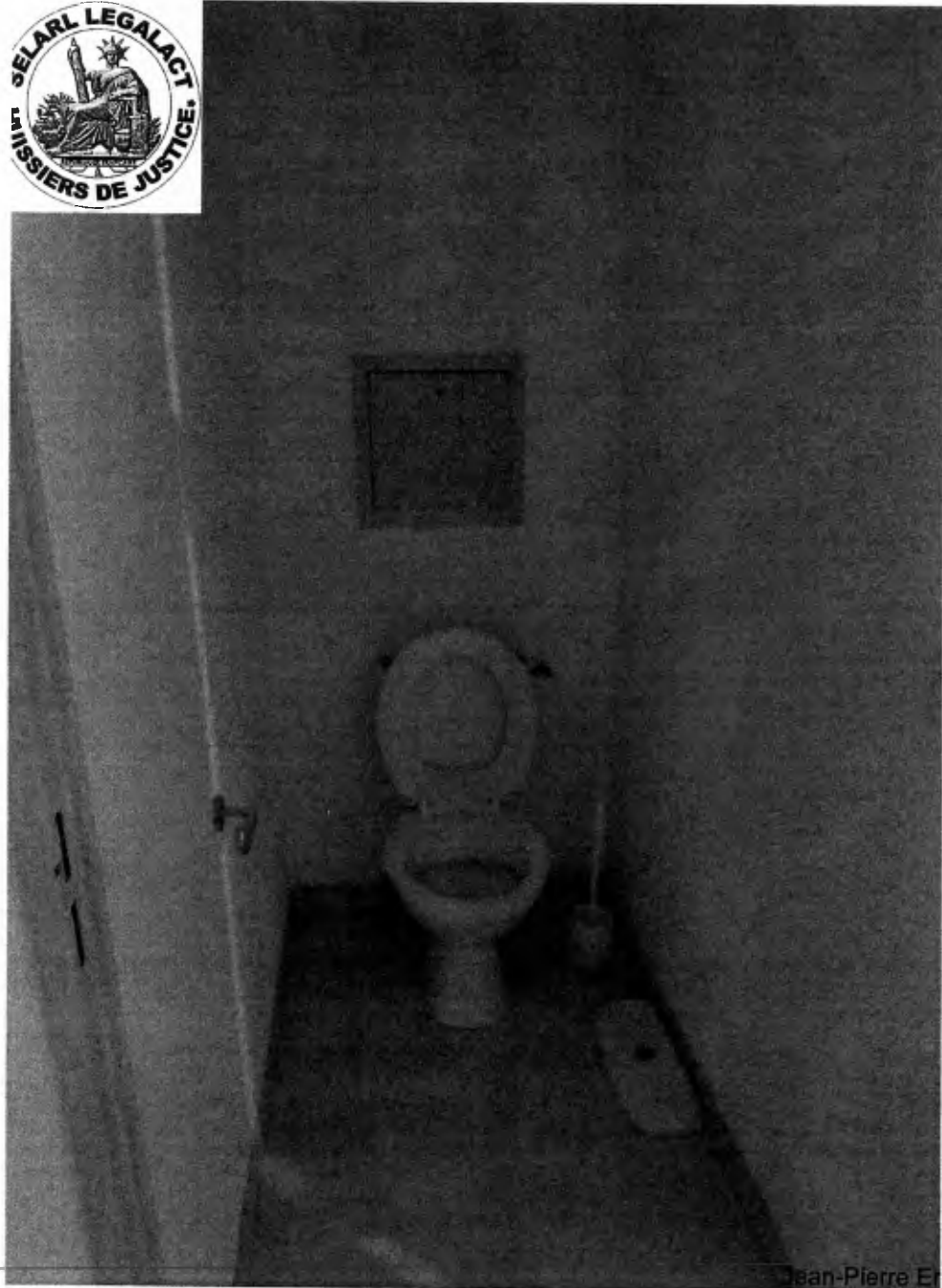




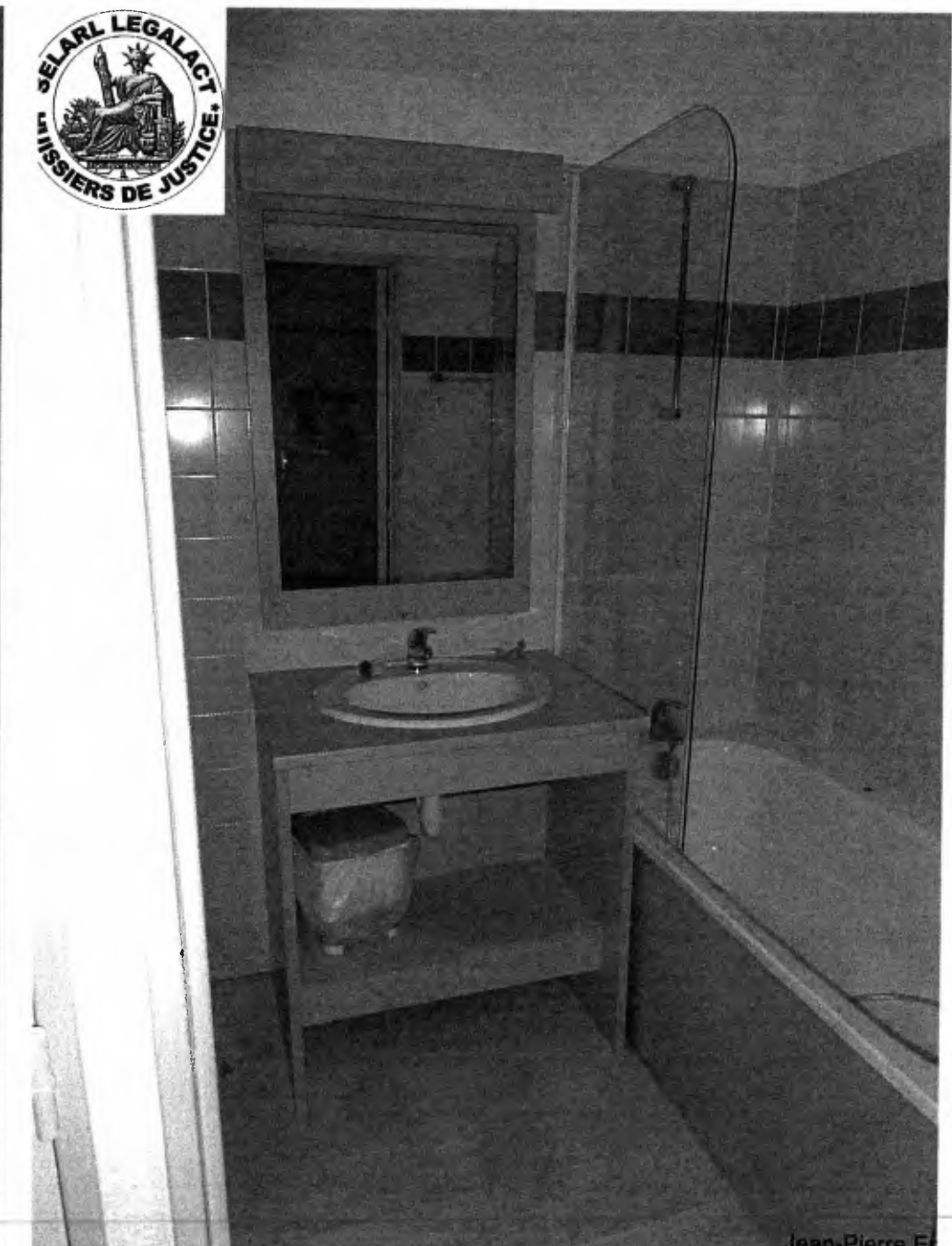
ht

Jean-Pierre Et



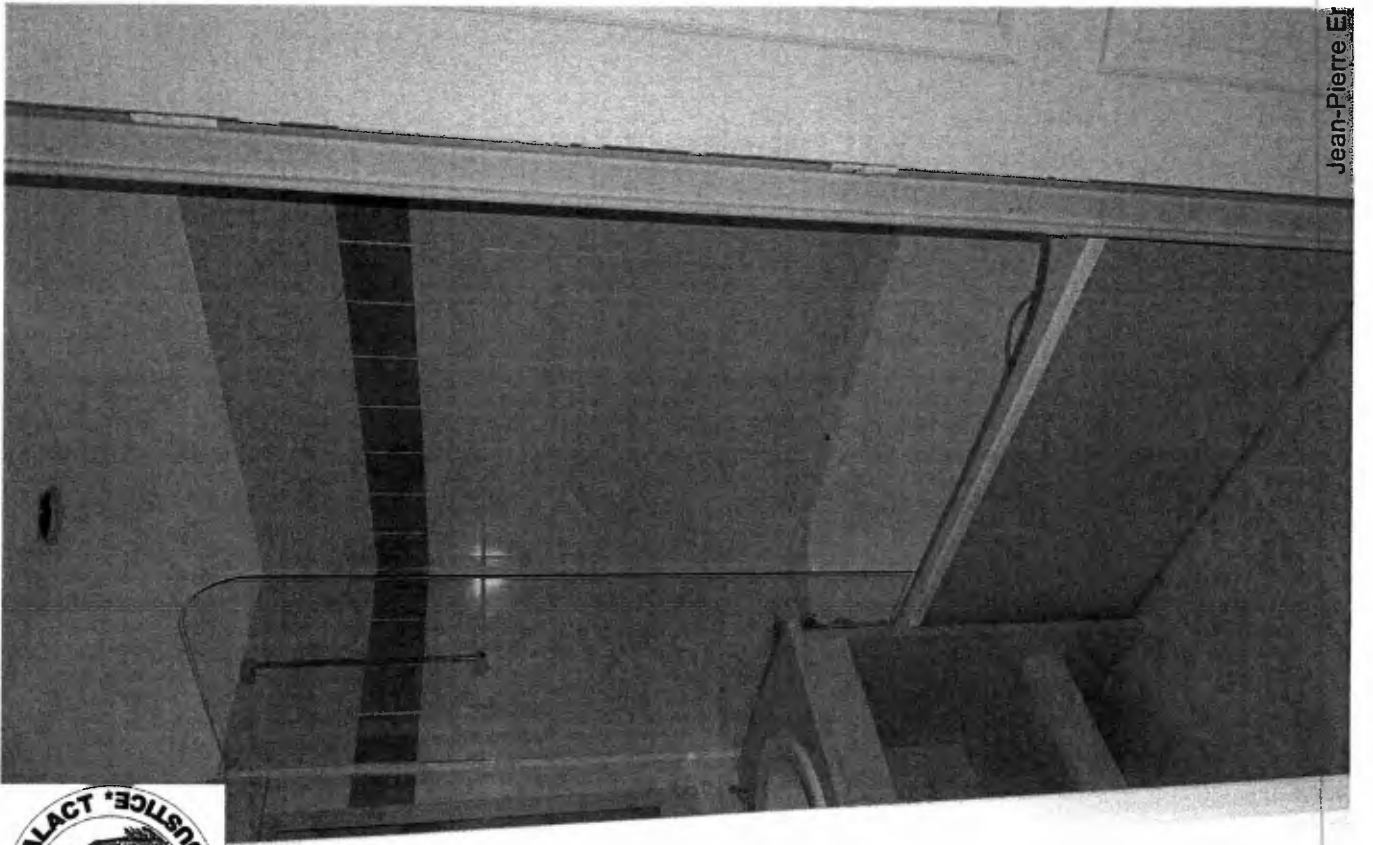
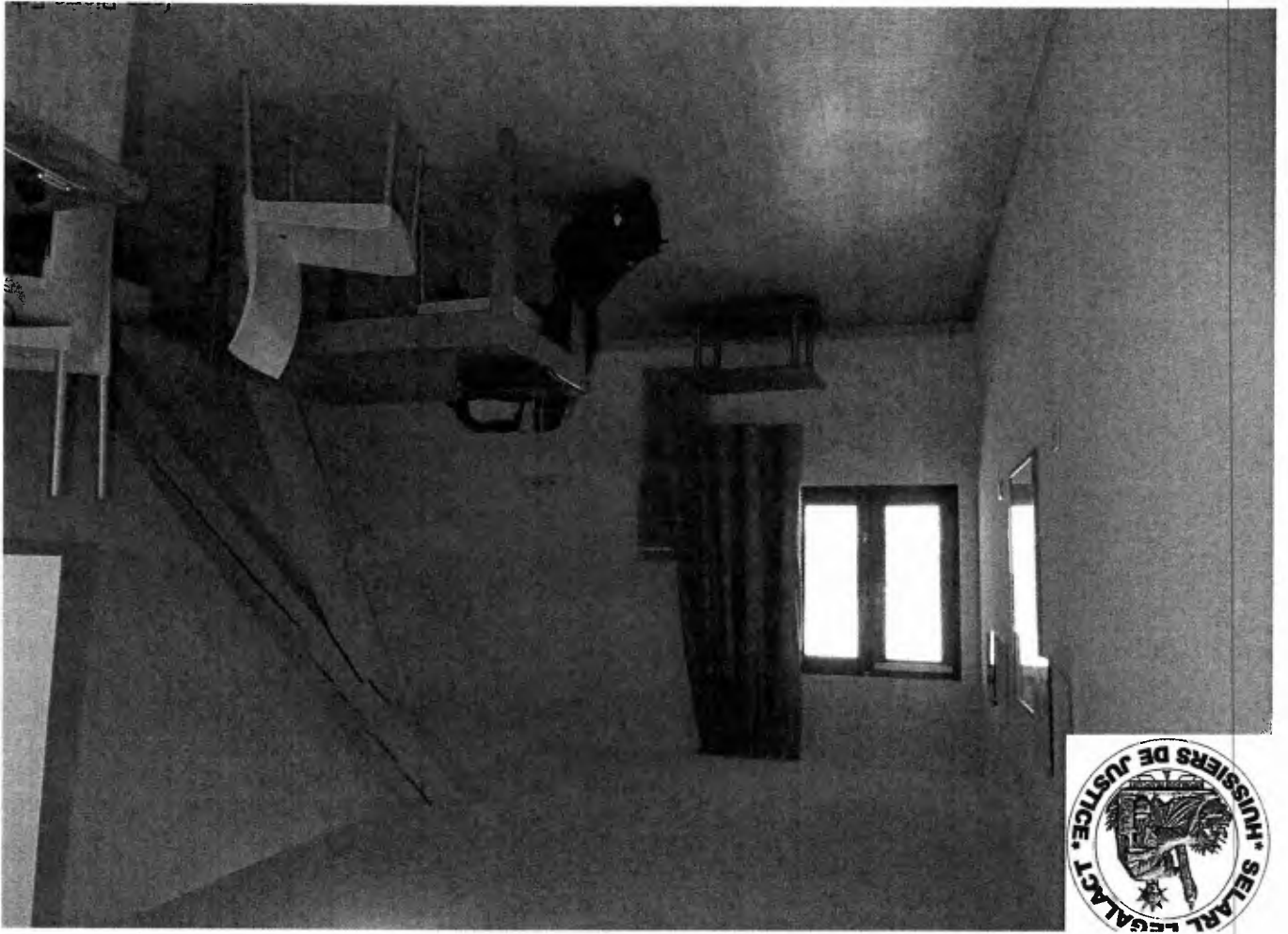


Jean-Pierre E



Jean-Pierre E

9t



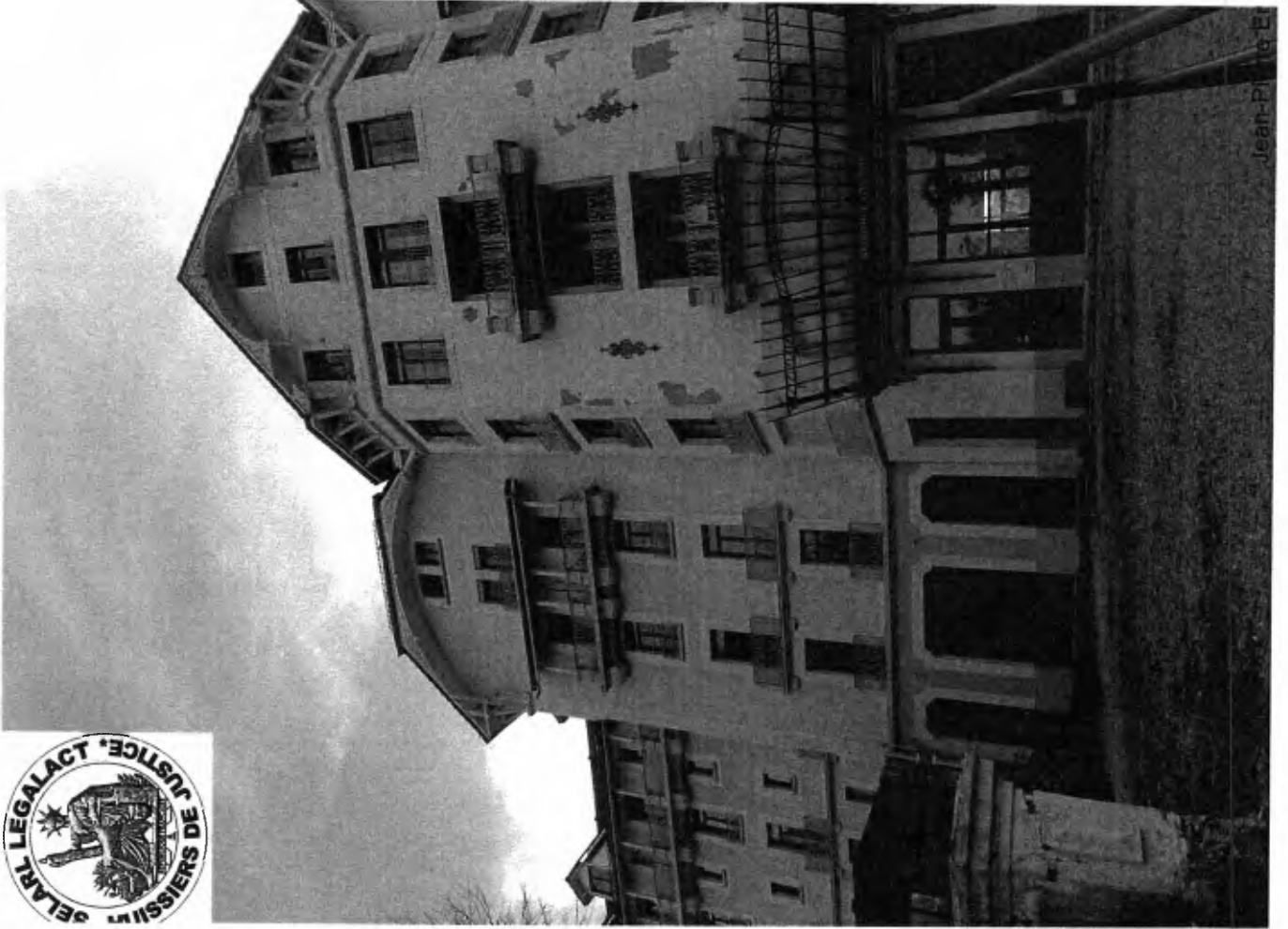
Jean-Pierre E



tt

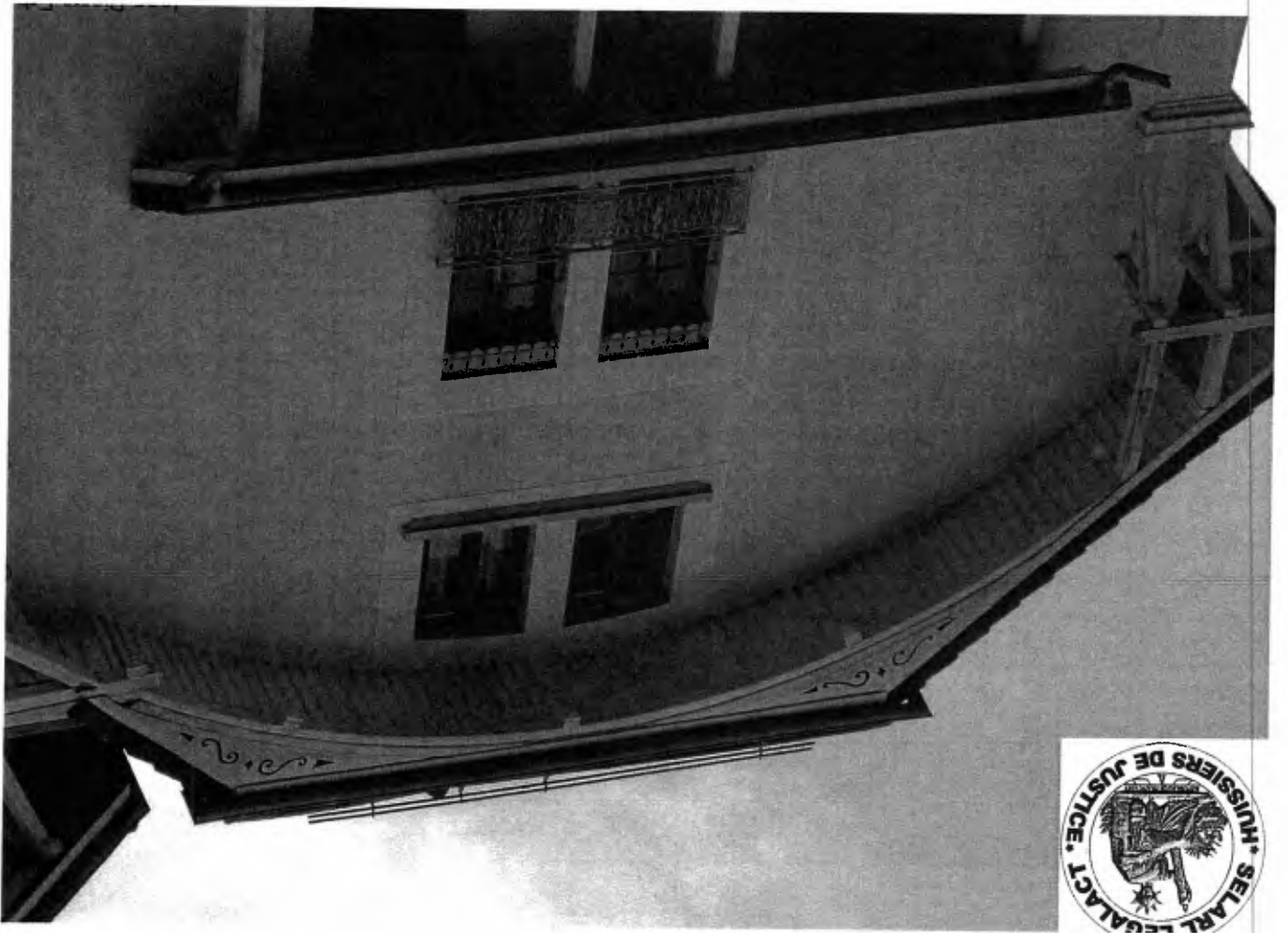
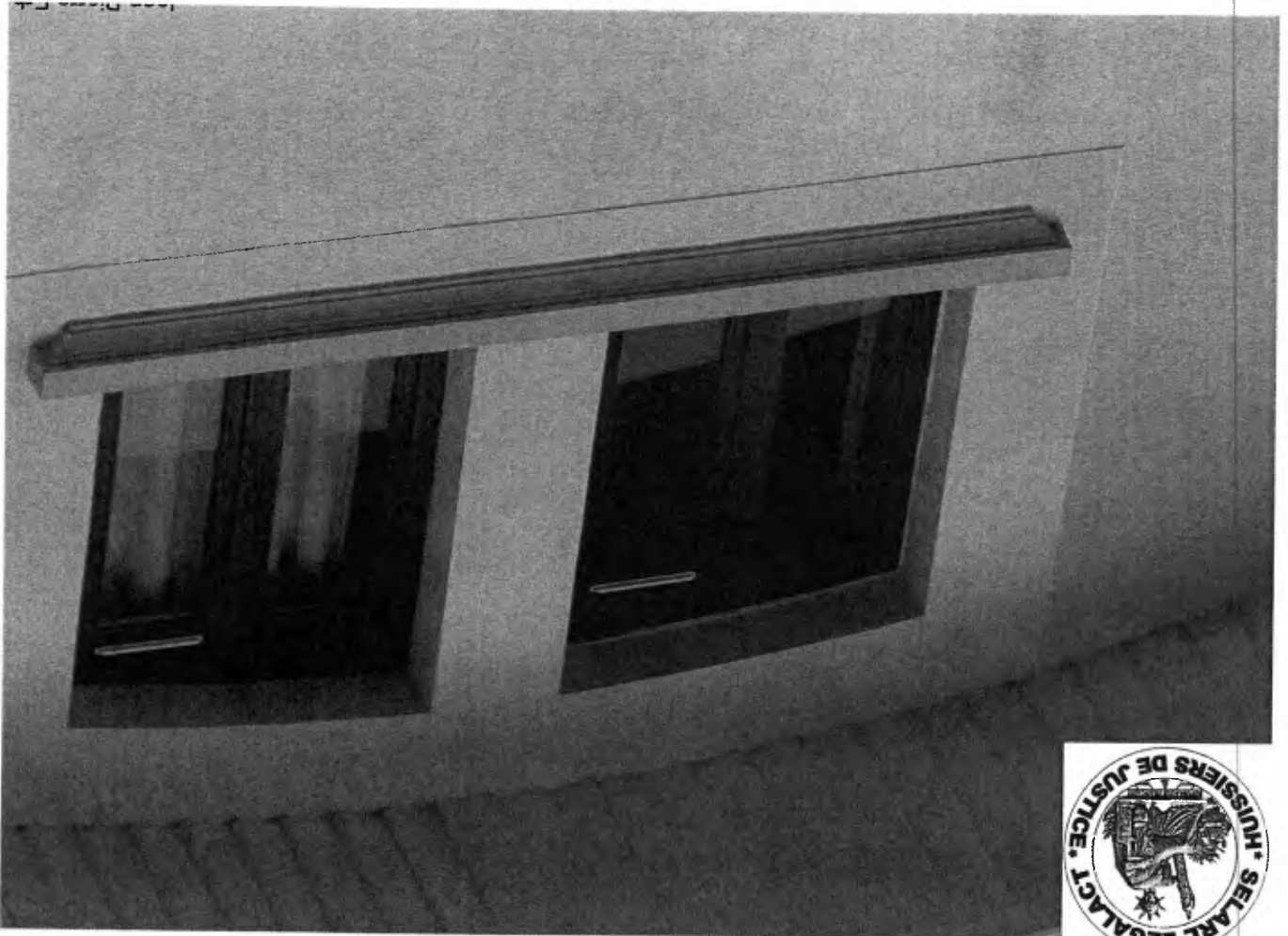


85



Jean-Pierre Et





PROPRIÉTÉS BÂTIES																											
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						IDENTIFICATION DU LOCAL						EVALUATION DU LOCAL															
AN	SEC	N° PLAN	C PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	RC COM IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	RC TEOM	
08	AH	922			2 AV DES BAINS 001 LOT 0000028 3 / 10000	0040	01	01	00	01028	0555054	006A	C	H	PK	D		40							P		40
08	AH	922			2 AV DES BAINS 001 LOT 0000168 87 / 10000	0040	A	01	06	01607	0555004	006A	C	H	AP	E	1215								P		1215
REV IMPOSABLE COM		1261 EUR	COM		R EXO	0 EUR				R EXO		0 EUR															
REV IMPOSABLE COM		1261 EUR	COM		R IMP	1261 EUR				DEP		R IMP				1261 EUR											

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																						
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS						EVALUATION														LIVRE FONCIER		
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FF/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	TAXE AD	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille
HA A CA		REV IMPOSABLE		0 EUR		COM		R EXO		0 EUR		R EXO		0 EUR								
CONT		0	R IMP		0 EUR		TAXE AD		R IMP		0 EUR		MAJ TC		0 EUR							